Lisez ces annonces, profitez-en, et faites des annonces pour augmenter vos affaires

DEMANDES

ON DEMANDE — Des personnes, hommes ou femmes, ayant des connaissances ou experience dans la fabrication des verres de montres. Répondre en indiquant la partie connue et combien d'années d'experience sous chiffre E. C. S., rédaction de ce journal.

ON DEMAND des hommes pour apprendre le métier de coiffeur. On en demande toujours. Notre cours vous prépare pour les plus haut salaires. C'est le meilleur métier aujourd'hui. Bonne paye, travail facile à apprendre. La saison bat son plein. Vous apprendrez en peu de semaines. Renseignez-vous Moler Barber College, 123 rue S. Rampart. 15août—6f

ON DEMANDE dames et demoiselles qui n'ont pas d'emploi actuellement, pour apprendre la coiffure et pour pouvoir remplir de bonnes positions que nous avons à offrir en ville et à la campagne. Ne restez pas désoeuppées. Nous vous donnons les outils. Venez où écrivez Moler, 123 rue S. Rampart. 15août—6f

A VENDRE

A VENDRE—Un landeau d'Henri Binder de Paris, en bonne condition. S'adresser 323, rue de Chartres. tf

A VENDRE—Un très bel ameublemen de chambre en bois d'ébène. S'adresser 820 Esplanade. 23juil

ON DEMANDE A ACHETER.

NOUS payons les plus hauts prix comptant pour vos bijoux anciens en or et en argent. Venez nous voir avant de les vendre EAGLE LOAN OFFICE AND JEWELRY STORE, A. Itskovich, propriétaire, 805 rue du Canal. 17jan—tf

CAMPHO-MENTHO
Pour le croup, le rhume de cerveau, les maux de gorge et les inflammations. Rien de meilleur pour les contusions. juin3—tf

DEMANDEZ UN TAXI !
COOKE
Phone Main 39 ou 49

PRETS D'ARGENT.

Emprunts à 5 pour cent
SEULEMENT.. ETRE.. OBTENUS.. POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMELIORER LES PROPRIETES; VOUS PAYER LES PAIEMENTS COMME VOUS PAYEZ LE LOYER; ECRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS... E. GRANT, 323 BATISSE MACHICA, NLLE ORLEANS, LNE... fév 13-1 an

PERSONNEL

OIGNONS—Mme Hess vous enlèvera vos oignons ou vous rendra votre argent. Téléphone Main 3444 W, ou venez nous voir au 537, rue Carondelet, et vous serez convaincus. 5 août—1m

MESSIEURS — Le Vano garantit d'arrêter tout écoulement en quatre jours; pas d'interruption dans votre travail, ni de rétrécissement à craindre. Par la poste $2.00. Vano Chemical Company, Box 2009, Atlanta, Ga. 9août—6tf

PROPRIETES FONCIERES

A VENDRE OU A LOUER.

WM. BUSSEY,
Agnt de biens fonciers et d'assurances, cautionné. 1802, rue Carondelet. Jackson 2882. 5 août—1m

A LOUER

A LOUER—Villa de la Vergne, sur le Bogue Falia, près de Covington, Lne. S'adresser 300, rue de Chartres. tf

AVIS SPECIAUX

LE REFRIGERATEUR HUMITE SUPER EMPECHE LES VIANDES DE SE SECHER, DE SUINTER OU DE SE RAMOLLIR. Rabaisse la température. Absorbe les mauvaises odeurs. Un bienfait pour les bouchers et pour tous ceux qui emploient des glacières. Quinze jours d'essai.
GUS FALK,
315 rue Décatur.
Représentant pour la Louisiane et le Mississipi. 11 août—1sem

AVIS.

La Louisiana Building and Construction Co. offre a un prix spécial des parquets SCHILLINGER à l'épreuve des rats en conformité avec les lois fédérales. Travail rapide et soigné. Telephonez Galvez 679—W.
11août—1m J. J. GAZIN, Directeur.

CHAMBRES GARNIES

A LOUER—De belles chambres garnies, 826 rue St. Louis.

Bureau de l'Etat Civil

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

Naissances.

Mme Benjamin Kelly, une fille.
Mme Salvaggio Rosani, un garçon.
Mme Joseph C. Danterive, une fille.
Mme Jack Baily, une fille.
Mme Charles Hudson, une fille.
Mme Louis Mike Wuest, un garçon.
Mme Chas. La Bedoyere De Kermion, un garçon.

Mariages.

Fredend Charles Lucles et Mlle Ade C. Soustag.

Décès.

Mlle Selma C. O'Rourke, 18 ans, 4232 Palmyra.
Veuve M. Spahn, 68 ans, 7720 Commercial.
Frances Sayers, 29 ans, 316 N. Remparts.
Veuve Suson Borat, 80 ans, 517 Fern.
Esthel D'Mez, 73 ans, 2116 St. Philippe.
George Reaud, 62 ans, 722 Kerlerec.
Joseph Nicholes, 22 ans, 1328 S. Franklin.
Virginia Washington, 20 ans, 821 S. Clocks.

LES TRIBUNAUX

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Christiana Eckert Maginnis, épouse de Laurence Arthur Maginnis, vs. Lawrence Maginnis, divorce.

Omazine Colar vs. Julia Lee, demande l'autorisation de se remarier.

American Auto Ins. Co. vs. Jos. Slobosky et Samuel Grobsky et Gustave Judice, dommages, $454.79.

Mme Edna Mender, épouse de Seymour Kling, vs. son époux, demande l'autorisation de faire un compromis dans un procès.

Ville de la Nouvelle-Orléans vs. Philip Fernandez, pour une licence, $252.50.

F. Dumas & Sons Co., Ltd., vs. Louis A. Troscler, séquestre, $342.70.

Mme M. L. Strauss vs. M. E. Strauss, séparation de corps et de biens.

Bertha Webster vs. le mineur Joseph William et al., demande en partage.

National Brewing Co. vs. E. H. Powell, confession de jugement, $288.40.

Successions.

La succession suivante a été ouverte, vendredi:

Emelie A. Besnard, veuve de Pierre Ferdinand Detrich.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Paul M. Godchaux vs. R. F. Meyers et al., in solido, réclamation, $50.

Jean M. Durand vs. Whitney Central National Bank, réclamation, $80.

Chas. P. Ward vs. Bert Leake, réclamation, $29.

M. Kirschan vs. Victor Fouquet, réclamation, $10.

Dr. H. T. Nicolle vs. Emile G. Leveque, réclamation, $100.

M. Kirschman vs. Charles Mays, réclamation, $8.

Henry L. Heymann, propriétaire de la Heymann Mercantile Agency, vs. John S. Schwalb, réclamation, $87; vs. John B. Leithman, réclamation, $12.73; vs. Felix E. Collet, réclamation, $13; vs. M. Sevin, réclamation, $15.75; vs. Gus L. Morris, réclamation, $11.79; vs. James M. Kelly, réclamation, $30.39.

Frederick Pilakoff vs. Mme B. Simon, réclamation, $50.

Commercial Collecting Co. vs. Croll & Huber Co., réclamation, $8.

Charles J. Schmidt vs. B. F. Ibos, réclamation, $14.50; vs. John F. Rodgers, réclamation, $22.30; vs. James B. Yundt, réclamation, $14.

Orville W. Chamberlain vs. Bond Scale Co., réclamation, $43.75.

A. Monteleone vs. Ed Fornerette, réclamation, $45.96.

Fuerst & Kramer, Ltd., vs. L. F. Mitchell, réclamation, $9.16.

H. Goodman & Co. vs. Gaspar Trapini, réclamation, $22.24.

P. Graham & Co. vs. Eugene H. Powell, réclamation, $60.

Veuve A. Hirt vs. H. Cunningham, pour possession d'une propriété.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

James E. Nelson à John J. Nelson, 2 lots Gravier, Dryades, Tulane et Remparts, $7000. — Rightor.

Santo Oteri à P. L. Fourchy, bail d'une chambre au No. 125 Carondelet, pour un an à $40 par mois.

N. O. Land Co à Peter V. Young, 4 lots Catina, West End Boulevard, Germain et Polk, $1000.

Emile J. Lacoste, lot Dumaine, Tonti, Miro et St. Ann, $1100. — Llambias.

Lakeview Land Co., à Chas Jumonville, 4 lots Filmore, Ridgley, Louisville et Iberville, $1250. — Weil.

Gentilly Terrace Co., à Mme John M. Lewis, lot Venus, Painters, Carnot et Monroe, $800. — Weil.

Leo M. Eames à Jules Bienvenu, lot Woodland Drive, McCue dans l'Ilet 223, $50.

Home Builders Realty Co., à Fred D. Seals, lot Carnation, Gladiolus, Wisteria et Rose, $45.

Succession de Mme Thos L. Bertrand à Ernest A. Carrere Co. Ltd., portion Louisa, Piété, Roman et Derbigny, 5 lots dans le même ilet, $2185. — Gautier.

Mme Prudhomme Dejoie à Octave M. Bush, lot St. Bernard, D'Abadie, Galvez et Miro, $125.— Charbonnet.

William Gillane à Nick Chamenakie, lot Washington, 4me, Magnolia et Locust, $3300. — Gautier.

Dr. Geo. A. Thomas à Anthony Bonaud, lot Jackson, Prieur, Première et Johnson, $620. — Parsons.

John Whitfield et al. à Anthony Bonand à John Whitfield et al., 2 lots dans l'ilet ci-dessus, $1,125.40. — Parsons.

Anthony Bonaud à John Whitfield et al, 2 lots dans l'ilet ci-dessus, $1125.40. —Parsons.

Joseph A. Blythe à Mlle Charlotte E. DeBeaulieu, 2 lots Buchanan, Lincoln, E. 3me et E. 6me, $25.

Farley S. Vincent à Fidelity Homestead Assn., portion Robert, S. Rempart, Soniat et Dryades, $6000. — Dreifus.

Acquéreur à Julius S. Cohn, la même propriété, $5400. — Dreifus.

Southern Land Co à Richard N. Morgan, 2 lots West Park Place, Lower line of Carrollton, Poplar et Hickory, $3400. — Soule.

Chas B. Bernius à Peter V. Young, lot Delachaise, Constance, Laurel et La. Ave., $3250. — Zengel.

Mlle Catherine L. Peters à Security Bldg and Loan Assn., 2 lots Fern, Claiborne, Short et Neron, $2850. — Zengel.

Bureau des Hypothèques.

Arthur Gayant à Iinterstate T & Bank Co., $700, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, lot Verret, Diana, Newton et Vallette. — Mahoney.

John J. Nelson à Pan American Life Ins., Co. of N. O. La., $7000, 7 pour cent, intérêt dans 2 lots Gravier, Dryades, Tulane ave., et Rempart. — Rightor.

John D. Hunter à Wm. W. Bouden, $2500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, portion rue State près de Freret. — Sarpy.

Richard L. Poree à Ed. M. Robbert, $225, 1 billet, 8 pour cent, lot Gen. Taylor, Milan, Willow et Clara. — Beer.

Peter Jochum à Hy. Kolter, $341, 1 billet, 2 ans, 6 pour cent, lot Rocheblave, Dorgenois, Onzaga et D'Abadie. — Danziger.

Theo Tomasovich à United Slavonian Ben Assn., $740, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 2 lots Broad, Dorgenois, Hospital et Barracks. — Charbonnet.

Arthur McGuirk à E. L. Szabary, $12,500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 8 lots West Park Place, Poplar, Hickory et limite inferieur de Carrollton. — Brian.

Chartes Enregistrée.

Orleans National Vault Company, Ltd., capital $3,000. — Deibel.

F. C. Dunn & Co., Inc., capital $10,000. — Bloch.

Edition Hebdomadaire de "l'Abeille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acneter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

DECES

CLAIBORNE — Vendredi, 14 août 1914 à 6 a. m., à l'âgé de 59 ans, AMELIE SONIAT DU FOSSAT, femme de Charles F. Claiborne, de la Nouvelle-Orléans.

Les obsèques auront lieu le DIMANCHE, 16 août 1914, à 11 heures a. m., le convoi partira de la résidence de la défunte, No. 905 avenue Esplanade, angle Dauphine, pour se rendre au cimetière de la Métairie.

CHASSANIOL — Décédé vendredi 14 août 1914 à 11:30 heures a. m., âgé de 66 ans, EUGENE CHASSANIOL, époux d'Aminthe Crozat, natif de la Nouvelle-Orléans.

Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu SAMEDI, 15 août 1914, à 4 heures p. m. Le convoi partira de l'Eglise de Ste. Rose de Lima, chemin du Bayou, près Broad.

Enterrement privé.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

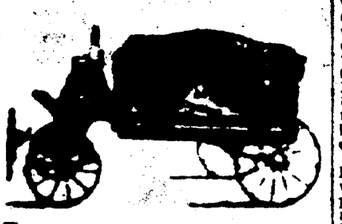

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1106-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

CENDRES **CENDRES**
A vendre en n'importe quelle quantité. Spécialité de wagons complets.
THOMAS M. JOHNSTON
1925 RUE ANNONCIATION
Téléphone Jackson 1445
Terrains mis à niveau. Tombereaux à louer 25oct—1 an

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.
323 Chartres Street NEW ORLEANS
SPÉCIALITÉ DE
TRAVAUX EN FRANÇAIS
TRADUCTIONS EN:
Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

Consulat de France

522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie:

Artigues, Jean Bertrand
Ballex, Maximilien
Bouillon, Guillaume
Bujol, Pierre Caoussou
Brunet, Jean
Caperaa, Dominique Edouard
Caylus, Theophile (âgé de 21 ans)
Durand, Bazile Bernard
Ducros, Jean Vincent Philippe Nonore
Escaith, Auguste
Escaich, Joseph Chaux
Ferran, Jean Marie
Flamand, Emmanuel (âgé de 33 ans, employé de commerce)
Fourtanier, Jean Bertrand
Gambon, Louis Charles Emile
Garriel, Joseph
Graff, Jean Gustave Abel Charles
Guillaume, Louis
Hau-Gaillet, Michel
Jaecker, Auguste
Labourdette, Laurent
Laporte, Louis Jean Marie
Latapie, Jean Marie (âgé de 70 ans environ, et sa sœur Justine)
Latapie, Justine
Lavedan, Valentin
Maysounave, Jean Baptiste
Piton, Constant
Pecarrere, Bertrand Isidore
Poey Maurice
Pujol, Pierre
Roques, Bertrand (âgé de 33 ans environ)
Roques, Bertrand Constantin (âgé de 36 ans environ)
Rousset, Raymond
Sainquentin, René

Nouvelle-Orléans, le 2 juillet 1914

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 6309 et 6311 rue Douglas, entre les rues Tricou et Delery.

François Barres vs. B. Quadarera et Antonia Ciulla Quadarera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,282 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, servitudes, voies, privilèges et avantages dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 81, borné par les rues Tricou, Delery, Chartres et Douglas, désignés comme lots Nos. 7 et 8 du dit Ilet No. 81; lesquels lots mesurent ensemble 82 pieds sur la rue Douglas, par une profondeur de 69 pieds et 8 pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
O. S. LIVAUDAIS,
Avocat pour le demandeur.
août—8,9,11,14,21,28 sept—4,9,10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Wesley Robert Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,290 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession sées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Maggie Ruth Butler, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHNSTON ARMSTRONG, Avocat.
août—8,10,15

Succession de Marie Bel Fay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,415 — Division C — Attendu que Charles S. Fay a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans ée succession Marie Bel Fay, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DENEGRE, LEOVY & CHAFFE,
HARRY McCALL,
Avocats. août—11,15,20

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER
REIMS
(Exigez l'Etoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
mars 29—1 an

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 21. Nouvelle-Orléans, Lne.

PLUS D'APPETIT ??
Prenez alors un verre de
"DUBONNET"
Le grand tonique et apéritif français, supérieur au meilleur
COCKTAIL
Vendu dans tous les hôtels, restaurants et clubs de la Nouvelle-Orléans et aussi par tous les marchands de vin et les épiciers

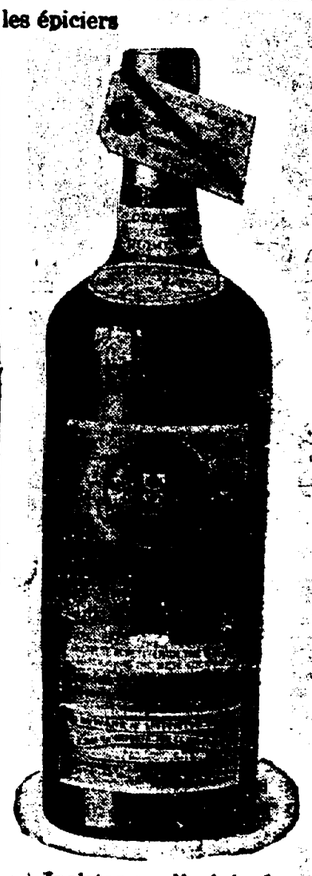

Insistez sur l'original
"DUBONNET"
et évitez les contrefaçons
E. C. VILLERE CO.
Distributeurs pour le Sud

— Messieurs ,balbutia-t-il, qu'est-ce que c'est ?... Dans quelques mois vous aurez terminé vos études, vous serez des fonctionnaires...

Il voulait, à tout prix, s'arracher à eux; mais un mur épais de vestes bleues lui barrait le chemin. Il se mit à supplier, à implorer; mais quarante voix retentissantes étouffaient ses paroles et l'obligèrent à se taire.

— Doucement, Messieurs, dit Makhvine, laissez-moi faire. Dites-moi, Monsieur Zgrezky, comment avez-vous osé ne pas venir près de nous quand nous vous avons fait appeler pour nous donner des explications ? Et surtout, comment avez-vous osé, ce matin, chasser d'ici et appeler galopin notre camarade Blinoff ?

— Makhvine, interrompit Tchavroff, qu'avons-nous à lui parler ? Est-ce que nous sommes venus ici pour cela ?

A ce moment, Buvard entra en coup de vent dant la salle.

— Messieurs, cria-t-il tout essouffé, finissez! Le directeur va venir!...

Mais personne ne le remarqua; tous criaient, menaçaient.

— Le directeur vient! Voilà le directeur! s'agitait le Français.

Tchavroff se retourna. Sur la porte se tenait le directeur, André Carloviten Blaumann, petit vieillard voûté, imberbe, avec une face de dogue, raison pour laquelle on le surnommait Azor.

— Qu'est-ce que cela ? s'écria-t-il d'une voix sèche et stridente. Retournez dans votre classe!... Vous croyez que pour vous il n'y a pas de loi écrite!... Je vais vous montrer que, même pour les grands comme vous, il existe des punitions!

La foule fit entendre un bruit confus et oreilla. Blaumann, fort inquiet, resta immobile une seconde. Il comprit que si on ne l'écoutait pas, l'affaire prendrait une tournure serieuse et qu'il ne pourrait se maintenir à sa place de directeur. Il ne savait s'il devait répéter sa menace ou parler d'un ton plus conciliant. La moindre imprudence pouvait tout gâter. Il attendait.

— Assez, Messieurs, dit tout-à-coup Tchavroff; descendons.

— C'est vrai! Quoi!... Allons!... On s'ennuie ici, lui répondirent de tout côté ses camarades, avec une indifférence affectée.

Ils passèrent près du directeur, le regardant moqueusement comme s'ils venaient seulement de le remarquer, et Tchavroff eut le temps de murmurer avec rancune à Zgretzky: "Toi, canaille, ne te réjouis pas tant! Je te revaudrai cela, lâche peureux!"

Silencieux et hautains, les élèves de la première classe s'en retournèrent dans leur salle où ils s'assirent à leurs places.

— Tchavroff s'agitait très fort.

— Taisez-vous. Messieurs, dit-il. Azor va venir à l'instant; nous allons le tancer d'importance.

Effectivement, un moment après, parut Blaumann. Les élèves se levèrent. Le directeur était troublé, se trouvant entre deux feux: d'un côté, il avait peur d'enfler une grosse gaminerie jusqu'aux proportions d'une grave histoire; d'autre part, traiter cette affaire avec légèreté, équivaudrait à un encouragement.

— Messieurs, dit-il, je n'entreprendrai pas avec vous de longues conversations. Votre procédé mérite un châtiment: vous serez privés de sortie pendant deux semaines.

— Oh! Oh! prononça Makhvine, vous croyez que nous y consentirons!

La classe s'ébroua.

— Makhvine, s'écria le directeur, savez-vous sur quel terrain vous vous aventurez ?

Tous s'apaisèrent. L'affaire cessait d'être comique et prenait une dramatique tournure. Il devenait clair pour tout le monde que tout dépendait de la réponse de Makhvine. Pour l'instant, personne n'osait plus rire.

Les uns commençaient à avoir peur; les autres étaient dans des dispositions diverses.

Makhvine haussa les épaules.

— Je sais, dit-il tout haut, je sais très bien...

— Tais-toi, Makhvine, interrompit Tchavroff, tu vas dire une bêtise.

Il fit quelques pas en avant, et légèrement, mais poliment, s'inclinant devant le directeur "Si ni vous, ni mes camarades, dit-il, n'y faites d'opposition, je vais parler au nom d'eux tous."

— Parle! Parle! consentirent tous les élèves.

Tchariguine jubilait. Il sentait que Tchavroff avait trouvé une farce et qu'il allait clouer Azor.

Le directeur était content. En réalité, il craignait les extravagances de Tchavroff, mais la véhémente brutalité de Makhvine lui causait plus de peur.

— Parlez donc, dit-il en se renfrognant; seulement cela va être complètement inutile...

— Je ne le pense pas, Votre Supériorité, dit aimablement Tchavroff. Et continuant en jetant un regard encourageant à ses camarades: M. Zgretsky a été grossier envers Blinoff, devant toute la petite classe. Cela ne nous a pas plu, et nous avons réclamé de lui quelques explications, ayant plein droit pour cela...

— Comment! Plein droit! Vous n'avez aucun droit!

— Ayant plein droit, répéta avec sang-froid Tchavroff; en tous cas, nous en sommes convaincus et cela suffit; oui. Votre Supériorité, cela suffit, ajouta-t-il d'une voix déjà légèrement tremblante.

— Tchavroff, interrompit le directeur, je ne veux pas vous écouter, vous devenez insolent.

— Ah! C'est ainsi! dit Tchavroff. C'est-bien. Je vais parler d'un autre ton. Je vous déclare que nous ne serons pas punis! Que votre protégé, ce vil peureux, M. Zgretzky sera privé de sa place, et, encore une fois, que nous ne serons pas punis.

Pendant qu'il parlait, il fut deux fois secoué par une forte colère. La figure du directeur parut chavirer dans ses yeux.. Blaumann se recula tout découragé. Même les camarades de Tchavroff eurent peur, et deux d'entre eux s'approchèrent de lui.

— Vous croyez que je fais le fanfaron et dis des bêtises, continuait-il de crier. Non! Non! Et non! Si vous nous punissez et si Zgretzhy reste au collège, nous nous en irons tous, et nous vous laisserons sans première classe; nous verrons alors si cela se passe sans qu'il vous en coûte rien!

Les élèves se sentirent plus à l'aise. Ils savaient qu'ils pouvaient se servir de cette arme sans aucun danger.

— Oui, oui! Nous partirons, nous partirons tous, répéterent-ils à haute voix, en-tapant des talons et des pupitres.

Blinoff, un garçon chétif, à la figure aplatie, sentait que la conscience de sa propre grandeur commençait à l'étouffer.

A partir de ce moment, tout marcha "comme sur du beurre." Les élèves, sachant que le directeur céderait, faisaient du bruit, criaient et n'écoutaient pas les longues phrases de Blaumann. Celui-ci parlait toujours, bien que Tchavroff lui-même se fût éloigné de lui et se promenât maintenant dans la grande salle des récréations en gesticulant et la veste déboutonnée.

Enfin Blaumann obtint le silence, prononça un discours sur la confiance réciproque des élèves et des chefs, sur la nécessité de l'ordre et l'étourderie de la jeunesse.

— Bien. Votre Supériorité, dit Makhvine; seulement éloignez Zgretsky.

Le directeur écarta les bras:

— Sous quel prétexte ?

— Mais n'importe lequel, sans cela nous le trouverons, le prétexte!

— Mais n'importe lequel; sans cela nous le trouverons, le prétexte!

Blaumann fut sur le point de s'indigner, mais il réfléchit.

— Messieurs, dit-il, je consens à ne pas vous punir; mais vous savez que cela sera d'un mauvais exemple. Vous devriez au moins rester un jour de fête... Faites cela pour moi...

La classe hésita... Elle était tout à fait indifférente au prestige du pouvoir directorial.

A ce moment, Tchavroff s'approcha.

— Mettez-moi au cachot pour vingt-quatre heures, dit-il avec un sourire gai; cela vaudra mieux; d'autant plus que je suis tout de même coupable envers vous.

Pour un peu, le directeur lui aurait serré la main.

— C'est bon! Je dirai qu'on vous conduise au cachot après la leçon!

En s'en allant, il se félicita de l'heureuse issue de cette affaire.

— En réalité, pensait-il, dans tous ces désordres, le rôle principal a été joué par Tchavroff. Il aurait fallu avoir l'œil sur lui. Maintenant, il n'y a plus rien à faire.

Le désordre dans la classe, était terrible. Ses camarades entouraient Tchavroff et voulaient lui faire une ovation. Il riait avec bonhomie.

— Cessez, Messieurs, c'est une histoire profondément ridicule! Etait-ce la peine de faire du scandale pour un imbécile tel que Blinoff!

Buvard ne pouvait encore se remettre.

A Continuer